

INFOLETTRE CTSP

Comité territorial en services
pharmaceutiques
de la Capitale-Nationale



Le 19 novembre 2025

Informations importantes concernant les demandes de prélèvements

Dans le but d'améliorer l'accessibilité et d'optimiser la capacité des centres de prélèvement de la région, le CIUSSS-CN a révisé le modèle d'accès aux rendez-vous de prélèvement dans Clic Santé (<https://portal3.clicsante.ca/>).

Le modèle est maintenant axé principalement sur le délai requis pour le prélèvement. Cette orientation découle des recommandations des instances provinciales et s'inscrit dans les meilleures pratiques observées dans d'autres régions. Les types de plages actuellement disponibles sont les suivants :

- Prélèvement – Régulier – 1 mois et plus / Bilan / Suivi (8 ans et plus)
- Prélèvement – Requis dans 2 semaines à 1 mois (8 ans et plus)
- Prélèvement – Requis dans 4 jours à 2 semaines (8 ans et plus)
- Prélèvement – URGENT – Requis d'ici 72 heures (8 ans et plus)
- Prélèvement – Offres de dernière minute (8 ans et plus)
- Prélèvement – Enfant (0 à 7 ans)

Certaines plages ont été conservées pour des besoins spécifiques, notamment lorsque l'horaire ou la durée diffèrent des rendez-vous standards, par exemple pour l'hyperglycémie orale provoquée, le dosage du cortisol ou les prélèvements chez les personnes greffées.

Bien que cela ne soit pas obligatoire, le fait de préciser un délai basé sur une indication clinique, par écrit ou verbalement, peut faciliter la prise de rendez-vous, surtout pour les usagers qui s'inscrivent eux-mêmes en ligne.

Sauf en cas de demande urgente ou devant être réalisée dans un délai inférieur à deux semaines, il est recommandé de **ne pas inscrire de date précise** sur la prescription remise au patient (ex. : « i-u-c le 22 décembre 2025 »). De même, il convient d'éviter les mentions telles que « dès que possible », « le plus tôt possible » ou toute formulation similaire, car elles peuvent prêter à confusion et exercer une pression inutile sur les centres de prélèvements.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les centres de prélèvements du CHU de Québec et de l'IUCPQ fonctionnent uniquement sur rendez-vous et acceptent exclusivement les prescriptions émises par un prescripteur de l'un ou l'autre de ces établissements.

Enfin, le déploiement du **projet SIL-P** a été retardé au 10 mars 2026. En vue de cette implantation, une **simulation est prévue du 12 au 23 janvier 2026**. Une diminution des activités est prévue pendant cette période. Ainsi, il est demandé de **réduire les demandes prélèvements** à ceux qui sont **urgents** seulement. Merci de planifier vos rendez-vous et demandes en conséquence. Il est possible que la prise de rendez-vous via Clic Santé (<https://portal3.clicsante.ca/>) soit plus complexes pendant cette période. Pour tout rendez-vous urgent, le patient peut également contacter la centrale de rendez-vous au 418-628-6808 pour la région de Québec OU en consultant le lien pour [Portneuf et Charlevoix](#)

Pour toute question, n'hésitez pas à écrire à l'équipe projet : silp.laboratoires@chudequebec.ca